

SESSION 2014

**AGRÉGATION
CONCOURS EXTERNE**

**Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES
ITALIEN**

COMPOSITION EN LANGUE FRANÇAISE

Durée : 7 heures

L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.

Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.

De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.

NB : *La copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.*

Dans sa préface à l'ouvrage *Conteurs italiens de la Renaissance* (traduction revue par Mario Fusco, Paris, Gallimard, Pléiade, 1993), Giancarlo Mazzacurati écrit :

« Même si le thème du destin est [...] présent dans certains récits, il n'en demeure pas moins que ce sont la responsabilité et l'initiative du personnage qui priment ».

Cette réflexion propose-t-elle une juste formulation de ce qu'est la nouvelle italienne au XVI^e siècle ?